

FICHE DE PROCEDURE

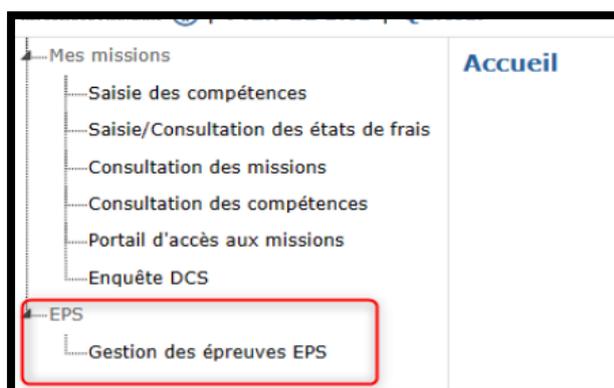
PROTOCOLES EPS ETABLISSEMENTS CCF

1. Connexion à Cyclades depuis ARENA

1.1. Depuis le profil établissement

A partir du réseau administratif de l'établissement (portail internet des chefs d'établissement <https://portailrh.ac-bordeaux.fr/arena/>)

1.2. Depuis le compte Imag'in des enseignants EPS



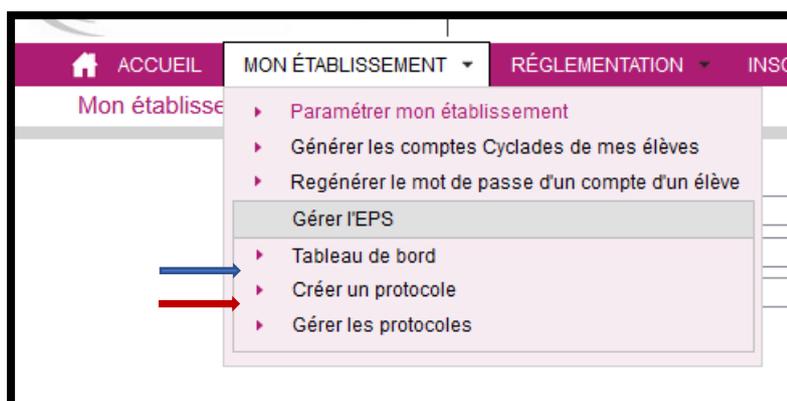
Cliquer sur « Gestion des épreuves EPS » :
redirection vers Cyclades



2. Vérification des APSA

2.1. Depuis le portail établissement

Dans l'onglet « MON ETABLISSEMENT » dans la partie « Gérer l'EPS » choisir « tableau de bord »

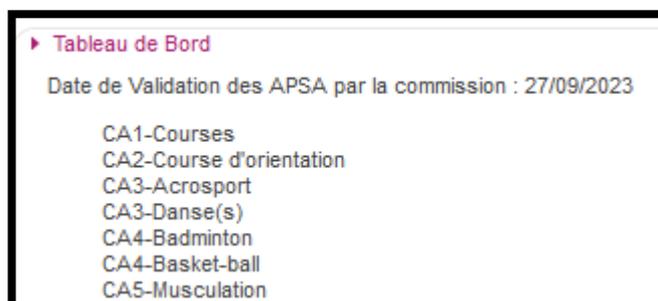


Choisir l'examen-session comme le pop-up invite à le faire :

Vous devez saisir un Examen-session pour accéder à cette activité.



Vérifier que la liste des APSA qui s'affiche soit la bonne et complète (en particulier pour les protocoles adaptés*), sinon contacter rapidement ce.dec-eps@ac-bordeaux.fr (en indiquant le RNE de l'établissement et le domaine d'examen) pour toute mise à jour.



*Ex d'APSA pour protocoles adaptés :

CA1-Ergo-aviron
CA1-Marche
CA1-Sarbacane
CA2-Randonnée
CA5-Marche
CA5-Renforcement musculaire
CA5-Ergo aviron

2.2. Depuis l'accès Enseignant

Directement depuis l'onglet « TABLEAU DE BORD ».

Pour la suite, voir le paragraphe précédent (§2.1)

3. Créer les protocoles

3.1. Depuis le portail établissement

Dans l'onglet « MON ETABLISSEMENT » dans la partie « Gérer l'EPS » choisir « créer un protocole » 

3.2. Depuis l'accès Enseignant

Dans l'onglet « GERER L'EPS » (ou « GERER LES PROTOCOLES ») choisir « créer un protocole »

3.3. Choix du type de protocole

Sur la page qui s'ouvre, dans la partie gauche, indiquer s'il s'agit d'un protocole standard ou *adapté* (pour les candidats en aptitude partielle), donner une référence (ou un numéro) au groupe d'élèves concerné par le protocole ainsi que le nom de l'enseignant et du co-évaluateur.

ACCUEIL MON ÉTABLISSEMENT ▼ RÉGLEMENTATION ▼ INSCRIPTION ▼

Mon établissement - Gérer l'EPS - Créer un protocole

Choisir un protocole * Standard ▼

Groupe élève * Standard

Professeur * Adapté

Co-évaluateur *

 **Attention : Le groupe élève doit être le même que celui saisi dans les logiciels de scolarité (permettant ainsi l'affectation automatique des protocoles aux élèves via ces groupes). Une fois**

le protocole saisi, le groupe élève n'est plus modifiable (il faudra donc supprimer le protocole puis le recréer si le groupe élève n'est pas correctement nommé).

3.4. Affectation des APSA pour chaque protocole

Dans la partie droite de l'écran, choisir dans la liste déroulante (APSA 2023) chaque APSA du protocole et les dates de passage et de rattrapage (obligatoire) : (voir visuel ci-dessous)

APSA n°1 * : CA1-Courses

Date de passage * :
Exemple: 12/07/1998

Date de rattrapage * :
Exemple: 12/07/1998

APSA n°2 * : CA3-Acrosport

Date de passage * :
Exemple: 12/07/1998

Date de rattrapage * :
Exemple: 12/07/1998

APSA n°3 * : CA3-Danse(s)

Date de passage * :
Exemple: 12/07/1998

Date de rattrapage * :
Exemple: 12/07/1998

Enregistrer en bas de page à droite

Enregistrer

Une icône vous permet de vérifier que l'enregistrement est bien effectué
Renouveler ces opérations autant de fois que vous avez de protocoles

Enregistrement effectué

4. Validation des protocoles

Cette partie n'est vraisemblablement accessible que pour le chef d'établissement (donc via le portail établissement)

Sur le « tableau de bord », valider la transmission des protocoles : cliquer sur « oui » puis sur « enregistrer » en bas à droite de la page

Souhaitez-vous transmettre les protocoles ? Oui Non